

Conditions Générales de Vente (CGV)

Organisme de formation – Aptitude Formation

ARTICLE 1 – IDENTIFICATION DE L'ORGANISME DE FORMATION

Aptitude Formation est un organisme de formation dont le siège social est situé :
7 Allée Passe Crassane, 85470 Brétignolles-sur-Mer

Immatriculé sous le numéro SIRET : 93785798500017

Adresse e-mail : contact@aptitudeformation.fr

Site internet : www.aptitudeformation.fr

Ci-après désigné « l'Organisme de formation ».

ARTICLE 2 – OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles Aptitude Formation propose et dispense des actions de formation professionnelle, en présentiel, à distance ou en format hybride, à destination de clients particuliers et professionnels.

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV.

ARTICLE 3 – CHAMP D'APPLICATION

Les CGV s'appliquent à l'ensemble des prestations proposées par Aptitude Formation, quels que soient :

- le mode de financement (personnel, entreprise, financeur public ou mutualisé),
- le format (inter-entreprises, intra-entreprise, individuel),
- la modalité pédagogique.

Les CGV prévalent sur tout autre document du client, sauf dérogation écrite et signée par Aptitude Formation.

ARTICLE 4 – MODALITÉS D'INSCRIPTION ET CONTRACTUALISATION

L'inscription devient définitive après :

- la réception du devis ou de la convention/contrat signé(e),
- et le cas échéant, le règlement de l'acompte ou du montant total.

Pour les particuliers, un contrat de formation professionnelle est établi conformément aux articles L6353-1 et suivants du Code du travail.

Pour les entreprises, une convention de formation est transmise.

Aptitude Formation se réserve le droit de refuser une inscription si les prérequis ne sont pas respectés ou si les conditions pédagogiques ne sont pas réunies.

ARTICLE 5 – DÉLAI DE RÉTRACTATION

PARTICULIERS

Conformément à l'article L6353-5 du Code du travail, le stagiaire particulier dispose d'un délai de rétractation de **10 jours** à compter de la signature du contrat.

Aucune somme ne peut être exigée avant l'expiration de ce délai.

PROFESSIONNELS

ABSENCE DE DÉLAI DE RÉTRACTATION POUR LES PROFESSIONNELS

Conformément à la réglementation en vigueur, les professionnels concluant une convention de formation ne bénéficient d'aucun droit légal de rétractation.

Toutefois, à titre commercial, Aptitude Formation accorde au client professionnel un délai de rétractation de **5 jours ouvrés** à compter de la signature de la convention.

Toute rétractation doit être notifiée par écrit.

Passé ce délai, toute annulation est soumise aux conditions prévues à l'article « Annulation – Report – Interruption »

ARTICLE 6 – TARIFS

Les prix sont indiqués en euros.

Aptitude Formation n'est pas assujetti à la TVA (article 293B du CGI).

Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au jour de la commande.

Les frais annexes (hébergement, restauration, transport) restent à la charge du client sauf mention contraire.

ARTICLE 7 – MODALITÉS DE PAIEMENT

Les règlements s'effectuent par :

- virement bancaire,
- carte bancaire,
- ou tout autre moyen indiqué lors de l'inscription.

Sauf disposition contraire :

- le paiement est exigible avant le démarrage de la formation.

Tout retard de paiement entraîne, après mise en demeure, l'application de pénalités de retard conformément à la législation en vigueur.

Aptitude Formation se réserve le droit de suspendre l'accès à la formation en cas de non-paiement.

ARTICLE 8 – ANNULATION – REPORT – INTERRUPTION

8.1 Annulation par le client

Toute annulation doit être notifiée par écrit.

- Plus de 10 jours ouvrés avant le début : remboursement intégral.
- Entre 10 et 5 jours ouvrés : facturation de 30 % du montant.
- Moins de 5 jours ouvrés : facturation de 50 % du montant.

L'absence du stagiaire sans notification écrite est considérée comme une annulation tardive.

8.2 Annulation ou report par Aptitude Formation

Aptitude Formation peut reporter ou annuler une formation notamment en cas d'effectif insuffisant ou de force majeure.

Le client pourra choisir entre :

- un report sans frais,
- ou un remboursement intégral.

ARTICLE 9 – PROGRAMMES ET ADAPTATION PÉDAGOGIQUE

Les programmes sont communiqués avant l'inscription.

Aptitude Formation se réserve le droit d'adapter les contenus, méthodes et outils pédagogiques afin de garantir la qualité des apprentissages, sans modifier les objectifs pédagogiques.

ARTICLE 10 – ASSIDUITÉ ET ÉMARGEMENT

Le stagiaire s'engage à suivre la formation avec assiduité.

Des feuilles d'émargement ou dispositifs numériques de traçabilité sont mis en place.

Une attestation de fin de formation est remise à l'issue du parcours.

ARTICLE 11 – ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Aptitude Formation s'engage à étudier toute demande d'adaptation liée à une situation de handicap.

Un référent handicap peut être contacté à : contact@aptitudeformation.fr

Des solutions d'aménagement peuvent être proposées selon les besoins identifiés.

ARTICLE 12 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les supports remis au stagiaire sont protégés par le droit d'auteur.

Ils sont réservés à un usage strictement personnel.

Toute reproduction, diffusion ou exploitation sans autorisation écrite est interdite.

ARTICLE 13 – CONFIDENTIALITÉ

Les parties s'engagent à conserver confidentielles les informations échangées dans le cadre de la formation.

ARTICLE 14 – PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données sont traitées conformément au RGPD.

Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition.

Demande à adresser à : contact@aptitudeformation.fr

ARTICLE 15 – RÉCLAMATIONS

Toute réclamation peut être adressée par e-mail à : contact@aptitudeformation.fr

Aptitude Formation s'engage à apporter une réponse sous 15 jours ouvrés.

ARTICLE 16 – RESPONSABILITÉ

Aptitude Formation est tenue à une obligation de moyens.

Sa responsabilité ne pourra être engagée en cas de force majeure ou de faits imputables au client ou au stagiaire.

ARTICLE 17 – DROIT APPLICABLE – LITIGES

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige relèvera de la compétence des tribunaux du ressort du siège social d'Aptitude Formation.